



Politique d'agriculture urbaine de la Ville de Saint-Lambert



Remis à Madame Caroline Cormier
Chef de la division de l'environnement
Le 4 novembre 2016

Réalisée par la Firme Cita-dîne

Rébecca Boisvert

Laura Cabral

Samuel Dupont-Fafard

Agnès Mager Grandmaison



Vision

La Ville de Saint-Lambert est reconnue pour sa trame verte qui en fait un lieu de vie agréable. Cette riche végétation est majoritairement constituée d'arbres et de végétaux choisis pour leur esthétique et leurs fonctions environnementales. En concordance avec le mouvement international actuel de création de réseaux alimentaires de proximité, la Ville désire poursuivre son opération de verdissement et d'embellissement par le biais de projets d'agriculture urbaine. En jumelant la fonction comestible à ses espaces verts, elle soutient sa démarche environnementale visant à contrer les ilots de chaleurs et à favoriser la résilience aux changements climatiques. Elle vise ainsi à ce que les Lambertaises et Lambertois puissent s'approvisionner sainement à l'intérieur des limites de la municipalité pour accroître la souveraineté alimentaire. La Ville entend également soutenir l'émergence d'initiatives citoyennes afin de favoriser la mobilisation communautaire et la cohésion sociale. En somme, la Ville reconnaît la production alimentaire comme une activité urbaine à part entière et souhaite ancrer sa pratique dans la dynamique de la ville.

Orientations et objectifs

Former, sensibiliser et outiller la population à l'agriculture urbaine

En adoptant de nouvelles mesures à travers cette Politique, la Ville de Saint-Lambert reconnaît l'importance d'une implication collective et partagée, autant de la part de l'administration municipale que des citoyennes et citoyens et autres acteurs de la ville. En cela, il est essentiel de doter l'ensemble des Lambertoises et Lambertois d'outils appropriés en ce qui a trait à l'agriculture urbaine.

Dans cette vision, la Ville se fixera les objectifs suivants :

- 🍷 Elle s'engage à adapter les guides existants et à en créer de nouveaux afin de favoriser l'accès à l'information;
- 🍷 Elle s'engage à offrir des formations en agriculture urbaine dans le but de rendre ces pratiques plus accessibles;
- 🍷 Elle s'engage à donner les outils nécessaires aux intervenantes et intervenants municipaux pour bien encadrer la pratique de l'agriculture urbaine;
- 🍷 Elle s'engage à encourager et à soutenir les projets de formation et d'animation en agriculture urbaine pour les jeunes afin de stimuler l'apprentissage et le développement des nouvelles générations lambertoises;
- 🍷 Enfin, elle s'engage à favoriser l'acceptabilité sociale des pratiques d'agriculture urbaine.

Intégrer l'agriculture urbaine dans l'aménagement du territoire

Le développement de projets en agriculture urbaine est intimement lié à l'aménagement du territoire. En tant que gestionnaire de l'espace public à l'échelle locale, la Ville de Saint-Lambert, par l'entremise de cette présente Politique, assumera la réalisation des objectifs suivants :

- 🍷 Elle s'engage à cibler les emplacements propices pour les projets en matière d'agriculture urbaine de la ville;
- 🍷 Elle s'engage à réaliser et permettre les aménagements de paysages comestibles;
- 🍷 Elle s'engage à conserver les espaces actuels et à mettre en place de nouveaux espaces pour les jardins communautaires.

Favoriser l'émergence et la pérennité d'initiatives en agriculture urbaine

Les initiatives en agriculture urbaine peuvent émerger de toute part. Par l'entremise de cette Politique, la Ville de Saint-Lambert entend soutenir ce type de projets afin de répondre aux besoins de la population.

Dans cette optique, la Ville adoptera les objectifs suivants :

- Elle s'engage à adopter ou adapter la réglementation nécessaire afin de soutenir et d'encadrer les initiatives d'agriculture urbaine;
- Elle s'engage à mettre en œuvre un projet d'agriculture urbaine d'ordre collectif afin de créer un lieu d'échange;
- Elle s'engage à encourager l'entrepreneuriat en lien avec l'agriculture urbaine sur son territoire;
- Elle s'engage à faciliter les projets de verdissement de la place publique.

Renforcer le tissu social autour des projets d'agriculture urbaine

Afin de favoriser l'implantation de projets en agriculture urbaine, la municipalité de Saint-Lambert reconnaît l'importance d'une synergie entre les instances publiques et privées ainsi que la population.

Dans cette optique, la Ville s'assurera de répondre aux objectifs suivants :

- Elle s'engage à créer des partenariats et à favoriser la communication entre les différents acteurs afin que ces regroupements puissent mettre en place de nouveaux projets par et pour la population;
- Elle s'engage à organiser des événements pour stimuler la vie communautaire et les activités autour de l'agriculture urbaine;
- Elle s'engage à favoriser l'accessibilité aux différents projets et activités afin de permettre la participation de toutes les personnes qui le souhaitent.